Extrait certifié conforme
Par Régis FOLBAUM
Directeur Général

Signé par Régis Folbaum
Le 15/07/2025

Signed with universign

STET
Société Anonyme au capital de 19 951 800 €
Siège Social 100 Esplanade Du Général de Gaulle Cœur Défense - Tour B
92932 PARIS LA DEFENSE Cedex
480 140 417 R.C.S. NANTERRE

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 24 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-quatre juin à 9h00, les actionnaires de STET se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire simultanément en présentiel dans les locaux de STET : 100, Esplanade du Général de Gaulle – La Défense et par visioconférence sur convocation faite par le Président.

Chaque actionnaire a été régulièrement convoqué.

Les membres de l'Assemblée présents ont émargé la feuille de présence en entrant en séance, tant en leur nom qu'en qualité de mandataire.

Le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit SAS, Commissaire aux comptes titulaire, régulièrement convoqué, est présent par visioconférence.

Les représentants du Comité Social et Économique ont été régulièrement convoqués. Monsieur Laurent LUCAS est présent et Madame Maria KOWALSKA est excusée.

Monsieur Frédéric BURTZ préside l'Assemblée en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

Monsieur Régis FOLBAUM, Directeur Général de STET, est désigné comme Secrétaire et délègue ses fonctions à Monsieur Alexandre MIRALLES, Responsable Juridique et Gouvernance de STET.

Messieurs Michel VIAL et Jean-Paul ALBERT sont désignés scrutateurs.

La feuille de présence est certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, qui constatent que les actionnaires présents ou représentés ou ayant voté par

©STET - INTERNAL - Any use or copy without STET authorization is prohibited

correspondance possèdent 1 995 180 actions, soit 100 % des actions et 100 % des droits de vote.

Le Président constate que l'Assemblée Générale (AG), régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires sous format électronique :
- La feuille de présence de l'Assemblée,
- Le rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif aux comptes clos au 31 décembre 2024,
- Le rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise 2024,
- Le rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels 2024,
- Le rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées,
- L'attestation du Commissaire aux comptes sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L.225-115 4e du code de commerce relatif au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- Le rapport de carence sur les documents prévisionnels,
- L'attestation du Commissaire aux comptes sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L.225-115 5e du code de commerce relatif au montant global des versements effectués en application des 1 et 4 de l'Article 238 bis du code général des impôts pour l'exercice clos le 31 décembre 2023,
- Le texte des projets de résolutions présentées par le Conseil d'Administration à l'Assemblée,
- La copie des lettres de convocation et les récépissés postaux d'envois recommandés.

Le Président fait observer que la présente Assemblée a été convoquée conformément aux prescriptions légales.

Puis, le Président déclare que le rapport de gestion du Conseil d'Administration, le rapport sur le gouvernement d'entreprise du Conseil d'Administration, le rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels, le rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées, l'attestation du Commissaire aux comptes sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L.225-115 4e du code de commerce relatif au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées, l'attestation du Commissaire aux comptes sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L.225-115 5e du code de commerce relatif au montant global des versements effectués en application des 1 et 4 de l'Article 238 bis du code général des impôts, le texte des projets de résolutions ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des actionnaires, au siège social, à compter de la convocation de l'Assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

©STET - INTERNAL - Any use or copy without STET authorization is prohibited

Le Président rappelle ensuite que la présente Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et quitus aux membres du Conseil d'Administration
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024
- Approbation des conventions réglementées,
- La ratification des mandats des administrateurs
- Le renouvellement du mandat des administrateurs
- Nomination de Monsieur Bernard GOURAUD en qualité de Censeur
- Le renouvellement du mandat de Monsieur Geert Van ANTWERPEN en qualité de Censeur
- Fixation de la rémunération des membres du Conseil d'Administration pour l'exercice 2025,
- Pouvoirs et formalités.

Le Président donne lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration, du rapport sur le gouvernement d'entreprise du Conseil d'Administration, des rapports du Commissaire aux comptes et de l'exposé des motifs des projets de résolutions présentées.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

Un débat s'instaure entre les actionnaires.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et quitus aux membres du Conseil d'Administration

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du Rapport du Conseil d'Administration et du Rapport sur les comptes annuels et du Rapport spécial du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne aux membres du Conseil d'Administration quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

©STET - INTERNAL - Any use or copy without STET authorization is prohibited

L'Assemblée Générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal, visées à l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

Les comptes annuels, tels que présentés et soumis à approbation, font ressortir un bénéfice de 19.977.376,84 euros.

L'Assemblée Générale décide de distribuer un dividende de 10.000.000 d'euros par prélèvement sur le bénéfice distribuable au titre de l'année 2024 et d'affecter, après distribution des dividendes, la somme de 9.977.376,84 euros en autres réserves.

En application des dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée prend acte qu'il a été distribué un dividende de 19.000.000 euros au titre des trois exercices précédents (un montant de 3.000.000 euros a été distribué au titre de l'exercice 2021, un montant de 6.000.000 euros a été distribué au titre de l'exercice 2022 et un montant de 10.000.000 euros a été distribué au titre de l'exercice 2023).

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Approbation des conventions réglementées

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes mentionnant l'existence de deux conventions de la nature de celles visées par l'article L 227-10 et suivants du Code de Commerce et dont l'exécution s'est poursuivie en 2024, décide de les approuver.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

(…)

NEUVIEME RESOLUTION

Pouvoirs en vue des formalités

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée à l'effet d'accomplir tous dépôts, publications, déclarations et formalités prescrites par la loi.

©STET - INTERNAL - Any use or copy without STET authorization is prohibited

L’ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 09h30.

De tout ce qui est dessus, il a été dressé le procès-verbal qui, après-lecture, a été signé par le Président, le Secrétaire et les scrutateurs.

*
* *

Frédéric BURTZ Le Président	Pour BNP PARIBAS Michel VIAL Scrutateur	Pour Société Générale Jean-Paul ALBERT Scrutateur	Alexandre MIRALLES Le Secrétaire

©STET - INTERNAL - Any use or copy without STET authorization is prohibited

STET

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2024)

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2024)

A l'Assemblée générale
STET
Immeuble Coeur Défense - Tour B
100, Esplanade du Général de Gaulle
92400 Courbevoie

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société STET relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

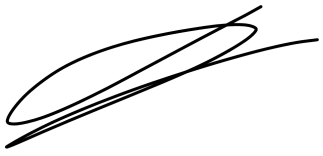
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 14 mai 2025

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit



Jean-Paul Collignon

PREMIERE PARTIE
ETATS DE SYNTHESE

Bilan Actif

	Brut	Amortissement et dépréciations	Net 2024	Net 2023
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	101 674 971,15	91 440 436,21	10 234 534,94	11 234 188,14
Fonds commercial	26 493 919,79		26 493 919,79	26 493 919,79
Autres immobilisations incorporelles	2 579 516,28		2 579 516,28	1 281 263,87
Avances et acomptes sur immobilisation incorporelles				
Total immobilisations incorporelles	**130 748 407,22**	**91 440 436,21**	**39 307 971,01**	**39 009 371,80**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	40 670 779,19	35 066 715,66	5 604 063,53	4 890 770,01
Immobilisations en cours	1 091 187,93		1 091 187,93	964 561,82
Avances et acomptes				
Total immobilisations corporelles	**41 761 967,12**	**35 066 715,66**	**6 695 251,46**	**5 855 331,83**
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	4 594 540,00		4 594 540,00	94 540,00
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	904 592,23		904 592,23	874 818,38
Total immobilisations financières	**5 499 132,23**		**5 499 132,23**	**969 358,38**
ACTIF IMMOBILISE	**178 009 506,57**	**126 507 151,87**	**51 502 354,70**	**45 834 062,01**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total des stocks				
CREANCES				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	29 605 213,55	243 000,00	29 362 213,55	29 260 685,07
Autres créances	4 832 682,40	437 972,00	4 394 710,40	4 255 491,49
Capital souscrit et appelé, non versé				
Total des créances	**34 437 895,95**	**680 972,00**	**33 756 923,95**	**33 516 176,56**
DISPONIBILITES ET DIVERS				
Instruments de trésorerie	95 935 388,50		95 935 388,50	83 025 002,00
Disponibilités	22 653 181,83		22 653 181,83	30 119 697,50
Total disponibilités et divers	**118 588 570,33**		**118 588 570,33**	**113 144 699,50**
Charges constatées d'avance	10 665 385,31		10 665 385,31	12 052 360,71
ACTIF CIRCULANT	**163 691 851,59**	**680 972,00**	**163 010 879,59**	**158 713 236,77**
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	**341 701 358,16**	**127 188 123,87**	**214 513 234,29**	**204 547 298,78**

Bilan Passif

			2024	2023
Capital social ou individuel	Dont versé :	19 951 800,00	19 951 800,00	19 951 800,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			46 253 020,00	46 253 020,00
Écarts de réévaluation				
Réserve légale			1 995 180,00	1 995 180,00
Réserves statuaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves			80 070 947,34	70 532 239,79
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)			19 977 376,84	19 538 707,55
		TOTAL situation nette	**168 248 324,18**	**158 270 947,34**
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées			17 719,79	
		CAPITAUX PROPRES	**168 266 043,97**	**158 270 947,34**
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
		AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques			272 696,87	476 355,87
Provisions pour charges			4 470 327,66	4 934 624,14
		PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**4 743 024,53**	**5 410 980,01**
Dettes financières				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			11 911,87	12 254,05
Emprunts et dettes financières divers				
		TOTAL dettes financières	**11 911,87**	**12 254,05**
Dettes d'exploitation				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			21 009 665,98	22 514 939,79
Dettes fiscales et sociales			15 586 109,19	15 985 981,26
		TOTAL dettes d'exploitation	**36 595 775,17**	**38 500 921,05**
Dettes diverses				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			316 426,29	456 730,16
Autres dettes			273 860,29	188 776,85
		TOTAL dettes diverses	**590 286,58**	**645 507,01**
Comptes de régularisation				
Produits constatés d'avance			4 306 192,17	1 706 689,32
		DETTES	**41 504 165,79**	**40 865 371,43**
Ecarts de conversion passif				
		TOTAL GENERAL	**214 513 234,29**	**204 547 298,78**

Compte de résultat (Première Partie)

RUBRIQUES	France	Export	Net 2024	Net 2023
Vente de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	131 135 003,12	11 462 125,97	142 597 129,09	135 081 793,15
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	131 135 003,12	11 462 125,97	142 597 129,09	135 081 793,15
Production stockée				
Production immobilisée			3 637 313,39	4 229 315,93
Subventions d'exploitation				27 073,44
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			1 425 284,17	2 834 147,18
Autres produits			19 298,13	53 743,65
PRODUITS D'EXPLOITATION			**147 679 024,78**	**142 226 073,35**
Charges externes				
Achat de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			83 870 008,28	77 451 759,30
TOTAL charges externes			**83 870 008,28**	**77 451 759,30**
Impôts, taxes et assimiles			1 357 771,18	1 368 399,04
Charges de personnel				
Salaires et traitements			18 374 461,93	17 694 719,30
Charges sociales			9 749 713,40	9 665 775,51
TOTAL charges de personnel			**28 124 175,33**	**27 360 494,81**
Dotations d'exploitation				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			7 765 842,87	7 529 692,52
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			243 000,00	437 972,00
Dotations aux provisions pour risques et charges			747 866,90	1 715 207,98
TOTAL dotations d'exploitation			**8 756 709,77**	**9 682 872,50**
Autres charges d'exploitation			146 998,60	219 987,24
CHARGES D'EXPLOITATION			**122 255 663,16**	**116 083 512,89**
RESULTAT D'EXPLOITATION			**25 423 361,62**	**26 142 560,46**

Compte de résultat (Seconde Partie)

RUBRIQUES	Net 2024	Net 2023
RESULTAT D'EXPLOITATION	**25 423 361,62**	**26 142 560,46**
Opérations en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	3 481 121,04	2 313 103,97
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	578,77	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	**3 481 699,81**	**2 313 103,97**
CHARGES FINANCIERES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	5 097,19	
Différences négatives de change	2 243,12	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	**7 340,31**	
RESULTAT FINANCIER	**3 474 359,50**	**2 313 103,97**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	**28 897 721,12**	**28 455 664,43**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		1 759 770,00
Reprises sur provisions et transferts de charges	343 815,00	1 427 182,50
Total des produits exceptionnels	**343 815,00**	**3 186 952,50**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	341 822,40	1 411 428,81
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		1 759 560,00
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	137 631,54	248 806,33
Total des charges exceptionnelles	479 453,94	3 419 795,14
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**(135 638,94)**	**(232 842,64)**
Participation des salariés aux résultats	1 763 368,34	1 645 750,24
Impôts sur les bénéfices	7 021 337,00	7 038 364,00
TOTAL DES PRODUITS	**151 504 539,59**	**147 726 129,82**
TOTAL DES CHARGES	**131 527 162,75**	**128 187 422,27**
BENEFICE ou PERTE	**19 977 376,84**	**19 538 707,55**

DEUXIEME PARTIE ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Faits marquants de l'exercice

En 2024, STET observe la poursuite de la diminution des flux sur la Compensation, liée principalement (i) au choix de certains émetteurs cartes de passer au mode « ICS only », (ii) au choix de la marque en e-commerce et (iii) à l'augmentation massive de la digitalisation des cartes et du paiement mobile qui ne dispose pas à ce jour d'un niveau de co-badging important impliquant de fait une dilution des volumes CB.

Les événements majeurs ont été :

- Le lancement du Plan Digital CB « Dynamique 2026 » pour renforcer la présence d'un acteur souverain sur ce secteur d'activité,
- Le report de la migration majeure des formats SEPA EPC « ISO20022 2019 » de novembre 2023 à mars 2024 entraînant une replanification des travaux.

STET a acquis 100% des actions de la société SEPAmail.eu en date du 23 janvier 2024.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice au 31 décembre 2024 ont été établis selon le plan comptable général défini par le règlement ANC 2014-03.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Règles générales

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) ou à leur coût de production.

Leur amortissement est calculé, par application de la méthode linéaire, sur la durée probable d'utilisation du bien et, selon les modalités suivantes :

- logiciels fondamentaux 5 ou 6 ans,
- logiciels d'exploitation 3 ans,
- autres logiciels 1 à 3 ans,
- matériel informatique et de bureau 3 ou 5 ans,
- mobilier de bureau 5, 6 ou 8 ans.

Frais de développement des logiciels

Les frais de recherche sont comptabilisés en charge et les frais de développement sont activés dès lors que l'entreprise peut démontrer :

- son intention, sa capacité financière et technique à mener le projet de développement à son terme,
- qu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise,
- que le coût de l'actif incorporel créé à ce titre peut être évalué de façon fiable. Les coûts de développement engagés par la société concernent essentiellement des développements applicatifs et font l'objet d'un suivi individualisé.

Leur évaluation est faite, d'une part, sur la base des charges directes de salaires majorées des charges sociales et, d'autre part, du coût des travaux de développement sous-traités auprès de prestataires extérieurs.

Les frais correspondants à des projets non encore finalisés sont comptabilisés en immobilisations incorporelles en cours et ne font pas l'objet d'amortissement.

L'entrée en vigueur du règlement de l'ANC n°2023-05 du 10 novembre 2023 n'a pas d'impact sur les comptes de STET.

Maintenance évolutive

Les dépenses de maintenance évolutive permettant d'étendre les fonctionnalités de l'outil, ou bien de prolonger sa durée de vie initiale, seront activées en fonction du caractère significatif de la dépense engagée, apprécié sur la base du nombre de jours/homme imputés sur un projet.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont des actifs financiers et des participations acquis durablement. En 2024, elles comprennent les titres de participations SEPAmail.eu, leur frais d'acquisition et les dépôts de garantie.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Instruments de trésorerie

Les instruments de trésorerie sont comptabilisés pour leur coût d'acquisition hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Provision pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation de la société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Résultat exceptionnel

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Comptes consolidés

En tant que société tête de groupe, STET est exemptée d'établir des comptes consolidés en 2024 car SEPAmail.eu présente un intérêt négligeable par rapport à l'objectif d'image fidèle que doivent donner les comptes consolidés.

En effet, le total du bilan de SEPAmail.eu représente 2% de l’ensemble consolidé en 2024.

Informations complémentaires

Evénements postérieurs à la clôture

Pierre-Antoine VACHERON, président du Conseil d'Administration de STET, a démissionné en date du 26 février 2025 et est remplacé par Frédéric BURTZ, nouvel administrateur. STET n'a pas connaissance d'autre évènement post clôture important.

Fonds commercial

Le mali technique de 26 493 920 € né de l'opération de fusion-absorption de la société SER2S par la société STET au 01 janvier 2016 a été porté au poste fonds commercial.

A chaque clôture, STET met en œuvre un test de valeur de cet actif. L'objectif de ce test est d'estimer une valeur recouvrable et de la comparer à la valeur nette comptable à la clôture. En cas de différence négative, une dépréciation est comptabilisée. La valeur recouvrable est estimée selon une approche multi critères (multiples, données prévisionnelles, etc.). Au 31 décembre 2024, le test n'a pas mis en évidence de risque de perte de valeur.

Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

Les acquisitions d'immobilisations incorporelles de 2024 concernent essentiellement les développements de solutions informatiques par STET (production immobilisée).

Les acquisitions d'immobilisations corporelles (y compris les immobilisations corporelles en cours) de 2024 concernent principalement le matériel informatique.

Instruments de trésorerie

Les instruments de trésorerie, dont le solde s'élève à 95 935 K€ au 31 décembre 2024, sont constitués exclusivement des comptes à terme souscrits auprès des établissements de crédit et dont les échéances varient entre 1 mois et 5 ans selon les conditions bancaires.

Comptes de régularisation

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 10 665 K€ au 31 décembre 2024. Elles correspondent principalement aux frais de maintenance des logiciels et matériels informatiques.

Les produits constatées d'avance s'élèvent à 4 306 K€ au 31 décembre 2024. La hausse constatée en 2024 est principalement liée à de nouvelles prestations et à la facturation d'avance sur certains projets de solutions informatiques.

Variation des capitaux propres

(En €)	31/12/2023	Affectation du résultat	Dividendes	Autres	Résultat de la période	31/12/2024
Capital social	19 951 800					19 951 800
Primes liées au Capital social	46 253 020					46 253 020
Réserve légale	1 995 180					1 995 180
Autres réserves	70 532 240	9 538 708				80 070 947
Report à nouveau	0					0
Résultat	19 538 708	-9 538 708	-10 000 000		19 977 377	19 977 377
Provisions réglementées	0			17 720		17 720
Total	**158 270 947**	**0**	**-10 000 000**	**17 720**	**19 977 377**	**168 266 044**

Engagements de retraite

STET SA applique la recommandation n° 2013-02 de l'Autorité des Normes Comptables du 7 novembre 2013 relative aux règles de comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires. En application de cette recommandation, STET provisionne ses engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite et avantages similaires.
Le montant des engagements de la société STET vis-à-vis des membres de son personnel en ce qui concerne l'ensemble des engagements de retraite s'élève, au 31 décembre 2024, à 3 688 308 €.

Un fonds dédié a été souscrit auprès d'une compagnie d'assurance afin de financer ces indemnités. Ce fonds présente un solde de 274 054 € au 31 décembre 2024. Ainsi, le montant des engagements net s'élève à 3 414 254 € contre 3 096 721 € à fin 2023. L'augmentation de 318 K€ est expliquée principalement par la hausse de l'effectif et la variation des paramètres retenus.

Pour le calcul des indemnités 2024, les principales hypothèses retenues sont :

PARAMETRES	STET SA
Taux d'actualisation	3,38%
Turnover – probabilité de presence	Le taux de turnover est décroissant en fonction de l'âge
Revalorisation annuelle des rémunérations	3,25%

Provision pour litiges sociaux

Le montant des provisions pour litiges sociaux reste stable et s'élève à 273 K€ au 31 décembre 2024 comme au 31 décembre 2023. Cette provision concerne un seul dossier.

Provision pour litiges tiers

La provision pour litiges avec des tiers a été entièrement reprise pour 204 K€ en 2024. Le litige a été résolu.

Provision pour charges d'exploitation

Les provisions pour charges d'exploitation concernent le projet Voldemort et s'élève à 430 K€ au 31 décembre 2024 contre 988 K€ au 31 décembre 2023. Ce projet porte sur la mise en conformité des systèmes d'information au regard de la réglementation nationale sur le renforcement de la sécurité informatique. La baisse de la provision est essentiellement en corrélation avec les dépenses réalisées.

Provisions exceptionnelles

En 2022, le Comité Inter Inspections Générales (CIIG) des banques avait mené un audit des prestations fournies par la société STET en matière d'activités de routage des autorisations de paiements et retraits par cartes bancaires (via le réseau e-RSB) et de l'activité de scoring. Dans le même temps, la Banque de France avait également mené une mission d'inspection dans le but de disposer d'une vision de l'adéquation du dispositif de gouvernance et de gestion des risques de l'opérateur avec les dispositions législatives et réglementaires qui lui sont applicables.

Ainsi, à la suite de ces deux interventions, la société STET avait enregistré une provision exceptionnelle pour un montant de 2 015 K€ au 31 décembre 2022. Cette provision a pour objet de couvrir les charges à engager en remédiation des recommandations et des constats formulés par le CIIG et par la Banque de France. Compte tenu des charges déjà engagées et charges à engager sur les exercices futurs, cette provision a été ajustée pour une valeur nette de -224 K€ au cours de l'exercice. Ainsi, le solde final s'élève à 626 K€ au 31 décembre 2024.

Autres achats et charges externes

Les Autres achats et charges externes augmentent de 6 418 K€ et s'établissent à 83 870 K€ au 31 décembre 2024. Cette augmentation s'explique notamment par :

- L'augmentation des achats d'études et de prestations de services pour 5 869 K€.
- La hausse de la maintenance software pour 1 156 K€.
- La baisse des frais de réseaux pour 579 K€.
- La baisse des honoraires pour 419 K€.

Résultat financier

Le résultat financier s'élève à 3 474 K€ au 31 décembre 2024. Il se compose principalement des intérêts échus pour 2 478 K€ et des intérêts courus pour 995 K€ sur les comptes à terme.

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de -136 K€ est constitué principalement de :

- +344 K€ de reprises et -120 K€ de dotations de la provision relative aux audits menés en 2022 par le CIIG et la Banque de France. Des dépenses de 344 K€ ont été enregistrées en résultat exceptionnel au titre de ces audits.
- -18 K€ de dotations aux amortissements dérogatoires relatifs à l'étalement des frais d'acquisition des titres SEPAmail.eu.

Impôt sur les sociétés

✓ *Répartition des bases de l'impôt selon le taux de l'impôt*

En €	Montant
Base de calcul de l'impôt	27 472 268
Taux normal	6 868 067
Crédits d'impôt	
Crédit en faveur du mécénat	1 800
Crédit d'impôt famille	48 380
Autres imputations	

✓ *Ventilation de l'impôt*

En €	Résultat avant impôt	Impôt correspondant
Résultat courant avant impôts	28 897 721	7 313 414
Résultat exceptionnel	-135 639	-33 910
Participations des salariés	-1 763 368	-411 438
Résultat comptable avant impôt	**26 998 714**	**6 868 066**
Contribution additionnelle		**201 467**
Crédit en faveur du mécénat		**-1 800**
Crédit d'impôt famille		**-48 380**

Conformément à l'article R 123-198 du code de commerce, la charge d'impôt a été ventilée en distinguant les bases relevant des éléments exceptionnels de celles relevant du résultat courant. En 2024, le taux normal de l'IS est de 25%.

Honoraires du Commissaire aux comptes

Selon la lettre de mission, le montant des honoraires au titre du contrôle légal des Comptes Annuels en faveur du Cabinet PWC s'élève à 77 700 € hors taxes au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Engagements financiers

En 2024, la société STET a disposé de 4 contrats de crédit-bail portant sur du matériel informatique sur une durée de 3 ans. Le détail de ces engagements se présente comme suit :

Postes du bilan	Coût d'entrée (1)	Dotations aux amortissements		Valeur nette
		De l'exercice (2)	Cumulées (2)	
Concessions, brevets et droits similaires	0	0	0	0
Terrains	0	0	0	0
Contructions	0	0	0	0
Installations techniques, matériel et outillage	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	2 911 909	559 166	1 143 477	1 768 432
Immobilisations en cours	0	0	0	0
TOTAUX	**2 911 909**	**559 166**	**1 143 477**	**1 768 432**

(1) Valeur de ces biens au moment de la signature des contrats.
(2) Dotations de l'exercice et dotations cumulées qui auraient été enregistrées pour ces biens s'ils avaient été acquis (méthode linéaire).

Engagements de crédit-bail							
Postes du bilan	Redevances payées (TTC)		Redevances restant à payer (TTC)				Valeur résiduelle
	De l'exercice	Cumulées	A 1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	Total	(TTC) (3)
Concessions, brevets et droits similaires	0	0	0	0	0	0	0
Terrains	0	0	0	0	0	0	0
Contructions	0	0	0	0	0	0	0
Installations techniques, matériel et outillage	0	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations corporelles	986 776	2 273 887	738 059	581 483	0	1 319 542	29 329
Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0
TOTAUX	**986 776**	**2 273 887**	**738 059**	**581 483**	**0**	**1 319 542**	**29 329**

(3) Selon contrat.

Effectif moyen

Effectif	Personnel salarié	Personnel à la disposition de l'entreprise
Cadres	209	0
ETAM	3	0
Total	212	0

Rémunérations versées aux membres des organes d'administration et de direction

Conformément aux prescriptions du Code de Commerce et du décret du 29 novembre 1983, la société STET devrait mentionner la rémunération globale versée aux membres des organes d'administration et de direction. Dans la mesure où une seule personne est concernée, cette information n'est pas fournie afin de ne pas divulguer sa rémunération individuelle.

Immobilisations

RUBRIQUES	Valeur brute début 2024	Augmentations	
		Réévaluations courant 2024	Acquisitions et virements de poste à poste 2024
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	127 308 320,00		7 845 884,15
TOTAL immobilisations incorporelles	**127 308 320,00**		**7 845 884,15**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions :			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Insta. générales, agencements des constructions			
Inst. techniques, mat. , et outillages industriels			
Autres immobilisations corporelles :			
Inst. générales, agencnts, aménagements divers	7 388 104,00		316 120,08
Matériel de transport			
Matériel de bureau et informatique, mobilier	29 258 253,00		3 708 302,11
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours	964 562,00		2 298 761,05
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles	**37 610 919,00**		**6 323 183,24**
IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations	94 540,00		4 500 000,00
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	874 818,00		32 294,52
TOTAL immobilisations financières	**969 358,00**		**4 532 294,52**
TOTAL GENERAL	**165 888 597,00**		**18 701 361,91**

RUBRIQUES	Diminutions		Valeur brute fin 2024	Valeur d'origine
	Virements courant 2024	Cessions courant 2024		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 092 570,11	1 313 226,82	130 748 407,22	
TOTAL immobilisations incorporelles	**3 092 570,11**	**1 313 226,82**	**130 748 407,22**	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions :				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Insta. générales, agencements des constructions				
Inst. techniques, mat. , et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles :				
Inst. générales, agencnts, aménagements divers			7 704 224,08	
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier			32 966 555,11	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	2 172 135,12		1 091 187,93	
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles	**2 172 135,12**		**41 761 967,12**	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations			4 594 540,00	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		2 520,29	904 592,23	
TOTAL immobilisations financières		**2 520,29**	**5 499 132,23**	
TOTAL GENERAL	**5 264 705,23**	**1 315 747,11**	**178 009 506,57**	

Amortissements

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début 2024	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2024
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement, de recherche et de développement.				
Concessions, brevets et droits similaires	88 298 948,00	4 454 715,21	1 313 227,00	91 440 436,21
TOTAL immobilisations incorporelles	**88 298 948,00**	**4 454 715,21**	**1 313 227,00**	**91 440 436,21**
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements des constructions.				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements, aménagements	6 522 808,00	339 816,88		6 862 624,88
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	25 232 780,00	2 971 310,78		28 204 090,78
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles	**31 755 588,00**	**3 311 127,66**		**35 066 715,66**
TOTAL GENERAL	**120 054 536,00**	**7 765 842,87**	**1 313 227,00**	**126 507 151,87**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mvt net des amortisse-ments à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Frais d'établissement et de développement							
Autres postes d'immobilisations incorporelles							
TOTAL des immobilisations incorporelles							
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Inst gén., agencements des constuct°.							
Inst tech, matériel et outillages ind.							
Inst gén, agencements, aménag.							
Matériel de transport							
Matériel de bureau et informatique, mobilier							
Emballages récupérables et divers							
TOTAL des immobilisations corporelles							
Frais d'acquisition des titres de participation	17 719,79						
TOTAL GENERAL	**17 719,79**						

Provisions inscrites au Bilan

RUBRIQUES	Montant au début 2024	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions :			Montant à fin 2024
			Utilisées au cours de l'exercice	Non Utilisées au cours de l'ex	Reprises de l'exercice	
Provisions réglementées						
Provisions pour reconstitution des gisements						
Provisions pour investissement						
Provisions pour hausse des prix						
Amortissements dérogatoires		17 719,79				17 719,79
Dont majorations exceptionnelles de 30%						
Provisions pour prêts d'installation						
Autres provisions règlementées						
PROVISIONS REGLEMENTEES		**17 719,79**				**17 719,79**
Provisions pour risques et charges						
Provisions pour litiges	476 356,00				203 659,13	272 696,87
Provisions pour garanties données aux clients						
Provisions pour pertes sur marchés à terme						
Provisions pour amendes et pénalités						
Provisions pour pertes de change						
Sous total provisions pour risques	***476 356,00***				***203 659,13***	***272 696,87***
Provisions pour pensions et obligations similaires	3 096 721,00	317 532,99				3 414 253,99
Provisions pour impôts						
Provisions pour renouvellement des immobilisations						
Provisions pour gros entretien et grandes révisions						
Prov. pour charges soc. et fisc. sur congés à payer						
Sous total provisions pour charges	***3 096 721,00***	***317 532,99***				***3 414 253,99***
Autres provisions pour risques et charges	1 837 903,00	550 245,80			1 332 075,13	1 056 073,67
PROV POUR RISQUES ET CHARGES	**5 410 980,00**	**867 778,79**			**1 535 734,26**	**4 743 024,53**
Provisions pour dépréciation						
Sur immobilisations incorporelles						
Sur immobilisations corporelles						
Sur immobilisation de titres mis en équivalence						
Sur immobilisation de titres de participation						
Sur autres immobilisations financières						
Sur stocks et en-cours						
Sur comptes clients		243 000,00				243 000,00
Autres provisions dépréciations	437 972,00					437 972,00
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	**437 972,00**	**243 000,00**				**680 972,00**
TOTAL GENERAL	**5 848 952,00**	**1 128 498,58**			**1 535 734,26**	**5 441 716,32**

Etat des Echéances des Créances

ETAT DES CRANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an	N-1
DE L'ACTIF IMMOBILISE				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1) (2)				
Autres immobilisations financières	904 592,23		904 592,23	874 818,00
TOTAL actif immobilisé	**904 592,23**		**904 592,23**	**874 818,00**
DE L'ACTIF CIRCULANT				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients	29 605 213,55	29 605 213,55		29 260 685,00
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Impôts sur les bénéfices	254 392,00	254 392,00		
Taxe sur la valeur ajoutée	3 416 203,25	3 416 203,25		3 192 741,00
Autres impôts, taxes et versements assimilés				
Divers				
Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers	1 162 087,15	1 162 087,15		1 500 723,00
TOTAL actif circulant	**34 437 895,95**	**34 437 895,95**		**33 954 149,00**
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	10 665 385,31	10 665 385,31		12 052 361,00
TOTAL DES CREANCES	**46 007 873,49**	**45 103 281,26**	**904 592,23**	**46 881 328,00**

État des Echéances des Dettes

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans	N-1
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit					
à un an maxi	11 911,87	11 911,87			
à + de un an					12 254,00
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs et comptes rattachés	21 009 665,98	21 009 665,98			22 514 940,00
Personnel et comptes rattachés	7 183 252,65	7 183 252,65			7 191 789,00
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 141 316,53	3 141 316,53			2 894 111,00
Impôts sur les bénéfices					352 211,00
Taxe sur la valeur ajoutée	4 744 427,12	4 744 427,12			5 059 995,00
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et assimilés	517 112,89	517 112,89			487 876,00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	316 426,29	316 426,29			456 730,00
Groupe et associés (2)					
Autres dettes	273 860,29	273 860,29			188 777,00
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	4 306 192,17	4 306 192,17			1 706 689,00
TOTAL DES DETTES	**41 504 165,79**	**41 504 165,79**			**40 865 372,00**

Composition du capital social

CATEGORIES DE TITRES	Nombre de titres			Total	Valeur nominale
	Clôture N-1	Créés pendant l'exercice N	Remboursés pendant l'exercice N		
Actions ordinaires	1 995 180,00			1 995 180,00	10,00
Actions amorties					
Actions à dividende prioritaire					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissements					
TOTAL	**1 995 180,00**			**1 995 180,00**	

Produits à recevoir

MONTANT DES PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES DU BILAN	2024	2023
Immobilisations financières		
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Total immobilisations financières		

Créances		
Créances clients et comptes rattachés	405 739,53	534 267,00
Autres créances	723 353,15	582 763,00
Total créances	**1 129 092,68**	**1 117 030,00**

Disponibilités et divers		
Instruments de trésorerie	2 219 703,00	1 225 002,00
Disponibilités		
Total disponibilités et divers	**2 219 703,00**	**1 225 002,00**

Autres		
Total autres		

TOTAL	**3 348 795,68**	**2 342 032,00**

Charges à payer

MONTANT DES CHARGES A PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	2024	2023
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	11 911,87	12 254,00
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours		
Total dettes financières	**11 911,87**	**12 254,00**

Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 494 144,24	8 548 739,00
Dettes fiscales et sociales	9 591 200,44	9 350 222,00
Total dettes d'exploitation	**20 085 344,68**	**17 898 961,00**

Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	316 426,29	456 730,16
Autres dettes (Clients avoirs à établir)	13 013,50	
Total dettes diverses	**329 439,79**	**456 730,16**

Autres		
Total autres dettes		
TOTAL	**20 426 696,34**	**18 367 945,16**

Charges et Produits Constatés d'Avance

RUBRIQUES	2024	2023
Charges d'exploitation :		
Charges constatées d'avance	10 665 385,31	12 052 361,00
Total	**10 665 385,31**	**12 052 361,00**
Charges financières :		
Total		
Charges exceptionnelles :		
Total		
TOTAL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	**10 665 385,31**	**12 052 361,00**

RUBRIQUES	2024	2023
Produits d'exploitation :		
Produits constatés d'avance	4 306 192,17	1 706 689,00
Total	**4 306 192,17**	**1 706 689,00**
Produits financiers :		
Total		
Produits exceptionnels :		
Total		
TOTAL DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	**4 306 192,17**	**1 706 689,00**
TOTAL DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	**6 359 193,14**	**10 345 671,39**

Tableau des filiales et participations

Sociétés	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenu (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	CA HT du dernier exercice clos	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
SEPAmail.eu	1 360 000,00	2 389 561,65	100,00	4 594 540,00	4 594 540,00			2 863 535,59	214 787,34	